

PLAN DIRECTEUR REGIONAL DES
PARCS EOLIENS DANS LE JURA BERNOIS

08

STRATEGIE ENERGETIQUE
DU JURA BERNOIS (*SEJB*)

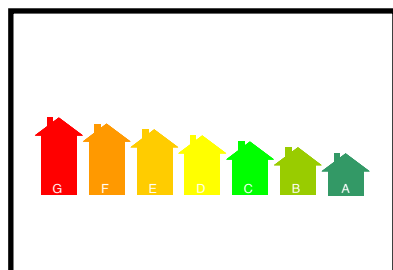
■ Annexe 2013

Réalisation :



Association Régionale Jura — Bienne

Jura bernois.Bienne
Route de Sorvilier 21
2735 Bévilard
www.jb-b.ch



Diminuer



Accompagner



Régionaliser

STRATEGIE ENERGETIQUE DU JURA BERNOIS

SYNTHESE

PROJET POUR L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DES ASSOCIATIONS REGIONALES JURA-BIENNE ET CENTRE-JURA.

Réalisation : Association régionale Jura-Bienne

Rédaction :

- Emilien Queloz
- André Rothenbühler
- Arnaud Brahier

Validation :

Plateforme régionale énergie du Jura bernois
Comité directeur de l'ARJB
Assemblées des délégués ARJB et ACJ

Bévilard, mai 2013

A. Pourquoi une stratégie énergétique du Jura bernois (SEJB)

Ce concept stratégique s’inscrit dans une réflexion d’actualité à un niveau cantonal, national et mondial. En effet, cette stratégie se veut complémentaire, pour le Jura bernois, des stratégies fédérale et cantonale en matière d’énergie.

La conception d’une stratégie énergétique pour la région du Jura bernois découle des 3 éléments suivants :

La facture énergétique de la région sera relativement égale que l’on utilise des énergies renouvelables ou non.
En revanche, le recours aux énergies renouvelables est nettement plus profitable à la région car elles génèrent plus de retombées économiques régionales.

- ☀ L’intérêt d’adapter la stratégie cantonale aux spécificités du Jura bernois et ainsi définir des axes de développement stratégiques spécifiques ;
- ☀ Les énergies renouvelables locales et les économies d’énergie sont économiquement plus profitables à la région ;
- ☀ Différents dossiers régionaux abordent le thème de l’énergie mais sans coordination ou réflexion stratégique spécifique.



Dossiers abordant le thème de l’énergie et la région :

<p><u>Stratégie énergétique du Canton de Berne (2006)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Elle vise la « société à 4000 watts » en 2035 et établit les principes et objectifs d’approvisionnement , de production et d’économie d’énergie. ☑ La SEJB s’appuie sur les principes et objectifs cantonaux mais développe ses propres axes stratégiques. 	<p><u>Plan directeur Parcs éoliens</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Planifier les périmètres d’implantation d’éoliennes dans le Jura bernois et leur ouverture. ☑ L’énergie n’est pas directement abordée dans ce dossier, c’est pourquoi une stratégie régionale doit fixer le cadre dans lequel il est opportun de développer l’éolien dans la région. 	<p><u>Projet « JbEole »</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Impliquer la région (les communes) dans les parcs éoliens pour lier une partie des bénéfices à des mesures de la stratégie énergétique via un fonds régional et pour se prévaloir d’une partie de la production. ☑ L’énergie éolienne doit s’intégrer dans une stratégie régionale intégrant et évaluant les économies d’énergies et les autres filières de production. 	<p><u>Conception régionale des transports et de l’urbanisation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Définir la politique des transports (publics, routes et mobilité douce) de la région et la lier à la politique d’urbanisation. ☑ L’énergie est un thème transversal aux transports et à l’urbanisation. 	<p><u>Economiser l’énergie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Ce thème concerne désormais tout le monde. ☑ Actions indispensables dans une stratégie énergétique régionale.
<p><u>Conseiller en énergie du Jura bernois</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Service subventionné par le Canton pour réaliser des bilans énergétiques de bâtiment. ☑ Il a participé à la réalisation de la stratégie et c’est un instrument du Canton, via la loi sur l’énergie et les futures conférences régionales. 	<p><u>Autonomie énergétique du Parc régional Chasseral</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Une étude a évalué le potentiel d’autonomie énergétique que la région du Parc pourrait atteindre en 2035. ☑ Ce projet inspire la stratégie énergétique du Jura bernois et a particulièrement servi à évaluer les implications économiques. 	<p><u>Loi sur la politique régionale (LPR) - Cleantech</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ La politique régionale est un instrument fédéral de développement économique pour les régions « périphériques ». ☑ L’énergie, par les Cleantech, est un des domaines d’action stratégique du Canton pour le programme de promotion 2012-2015. 	<p><u>BEakom</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Instrument cantonal, basé sur le concept « Cité de l’Energie », pour développer la planification énergétique des communes. ☑ Ce programme s’adresse à toutes les communes et une réflexion régionale pour l’intégration des petites et moyennes communes serait pertinente. 	<p><u>Collaboration avec la ville de Bienne</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ L’échange d’idées et d’expérience est important. Des synergies peuvent être réalisées. ☑ Comptant autant d’habitants que le Jura bernois, et avec ses services industriels, Bienne dispose d’une capacité de conception et de réalisation plus forte.

B. Vision et objectifs

Le coût de l'énergie est appelé à augmenter. Pas seulement le coût économique, mais aussi écologique et social. Il s'agit d'anticiper ces changements, déjà à l'œuvre, afin d'assurer un développement durable tout en préservant notre qualité de vie.

Les effets attendus de la stratégie :

- ☀ **Environnement** : Réduction de la pollution, augmentation de l'utilisation d'énergies renouvelables et limitation des impacts négatifs des installations de production.
- ☀ **Social** : Diminution de la dépendance au pétrole, pas de perte de qualité de vie, prise en compte des conséquences dues aux installations de production et intégration de la production vis-à-vis de notre consommation.

- ☀ **Economique** : Création de valeur ajoutée et d'emplois, maintien des conditions nécessaires au développement industriel.

Le premier principe de la stratégie cantonale est qu'un approvisionnement en énergie suffisant est une nécessité absolue.

Cette stratégie énergétique se veut un outil de développement et d'accompagnement pour des réflexions sur les économies d'énergies, les moyens de production et leur approvisionnement dans le Jura bernois. Les mesures à mettre en œuvre pour la réalisation de cette stratégie doivent être économiquement supportables.

Objectifs cantonaux

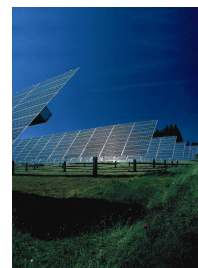
- ☀ « Société à 4000 watts » pour 2035 ;
- ☀ Production de chaleur : renouvelable à 70% ;
- ☀ Production d'électricité : renouvelable à 80% ;
- ☀ Diminution de 20% du besoin thermique.

Objectifs régionaux

- ☀ Développer les atouts énergétiques de la région, en cohérence avec notre environnement, notre société et notre économie ;
- ☀ Diminuer la consommation globale d'énergie ;
- ☀ Viser la « société à 4000 watts » pour 2035 ;
- ☀ Tendre vers l'autonomie énergétique maximale, ce qui implique de pouvoir se prévaloir de l'énergie produite dans la région ;
- ☀ Veiller aux évolutions structurelles (technologies, transports, urbanisation, démographie, etc.) et les intégrer dans la réactualisation de la stratégie.

Traduction régionale

- ➡ Diminuer le besoin thermique de 300 GWh, soit de 45%.
- ➡ Economiser 145 GWh électrique afin de compenser l'augmentation des besoins.
- ➡ Produire 50% de la chaleur avec des énergies renouvelables régionales.
- ➡ Produire 100% de l'électricité avec des énergies renouvelables régionales.



C. Axes de développement stratégiques

Considérant les potentiels des différentes filières, leurs impacts économiques, les spécificités régionales et les objectifs cantonaux et régionaux, 6 axes de développement stratégiques sont retenus dans le cadre de la SEJB.

☀ Diminution de la consommation thermique.

La consommation thermique actuelle est d'environ 650 GWh/an. L'objectif est de ramener cette consommation à 320 GWh en 2035. C'est un effort conséquent, afin d'atteindre une autonomie thermique de 50%. Toutefois, c'est un axe économiquement favorable pour la région puisque l'assainissement des bâtiments, qui constitue la mesure principale, profite en grande partie à l'économie régionale.

☀ Diminution de la consommation électrique.

L'objectif de la stratégie de la Confédération en matière d'électricité est de stabiliser la consommation à son niveau actuel. Cet objectif est ambitieux car la consommation n'a jamais cessé d'augmenter. Il est pourtant essentiel dans le cadre de la sortie du nucléaire et doit constituer une priorité pour toutes les régions.

☀ Production thermique par le bois-énergie

C'est une ressource naturelle abondante dans le Jura bernois et cela sans entamer le capital de la forêt. L'objectif pour 2035 est de doubler la production d'énergie thermique. C'est la ressource énergétique régionale la plus profitable en termes de retombées économiques régionales.

☀ Production électrique par l'éolien

C'est la ressource électrique potentiellement la plus importante (200 GWh). Toutefois, il est impératif de considérer les aspects sociaux, environnementaux et économiques de cette filière. Sur ce dernier point, il faut souligner que la région n'est pas propriétaire de ces installations. Néanmoins, l'éolien reste une filière de développement stratégique sous conditions, notamment concentration des sites et développement dans le cadre des principes de JbEole.

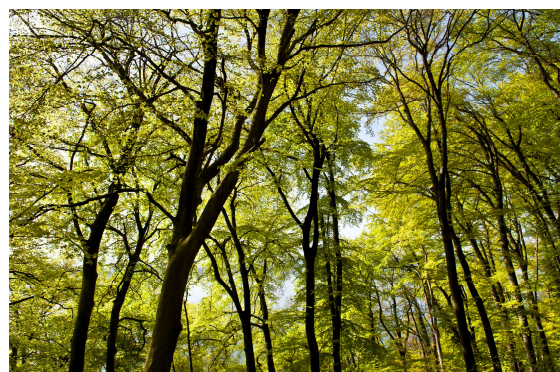
☀ Production électrique par le photovoltaïque

Le potentiel du photovoltaïque est gigantesque et les avancées technologiques en feront certainement une source d'approvisionnement majeure. Pour 2035, l'objectif est de passer de 1 GWh à 100 GWh.

☀ Information

C'est un champ d'action incontournable afin d'atteindre les différents objectifs et d'accompagner ou de mettre en œuvre les mesures. L'information comprend la communication, le conseil, la coordination, la coopération, la formation ou encore l'enseignement.

Selon les estimations, sur CHF 1.- dépensé pour le bois-énergie, CHF 0.89 reviennent à la région. Et, sur CHF 1.- dépensé pour le mazout, CHF 0.40 reviennent à la région.



D. Programme d'action

22 mesures ont été proposées afin de mettre en œuvre cette stratégie énergétique et ainsi atteindre ses objectifs. Parmi ces mesures, toutes ne sont pas prioritaires. Ainsi 9 mesures de réalisation ont été jugées plus importantes et complètent les 7 mesures d'accompagnement à la mise en œuvre.

9 mesures prioritaires :

- B.1. Utilisation des instruments de planification existants
- B.4. Création de « JuraEole SA » pour développer l'énergie éolienne selon les intérêts publics régionaux
- D.1. Développer le marché local de consommation de bois-énergie
- B.5. Remaniement du plan directeur parcs éolien
- D.5. Promotion et soutien à la réalisation d'installations photovoltaïques
- C.1. Assainir les bâtiments communaux de manière exemplaire
- C.2. Assainissement de l'éclairage public
- B.3. Assurer l'approvisionnement local de bois-énergie par les producteurs régionaux
- B.6. Soutien au développement de projets

7 mesures d'accompagnement :

- A.1. Communication des objectifs et des mesures de la stratégie énergétique
- A.2. Plateforme régionale énergie
- A.3. Diffusion et transfert de l'information
- A.4. Conseiller en énergie du Jura bernois
- A.5. Monitoring
- A.6. Formation
- A.7. Sensibiliser à l'importance de réduire la consommation d'énergie
- A.8. Coordination interrégionale



E. Perspectives

Cette stratégie énergétique est un concept évolutif, requérant une mise à jour tenant compte des évolutions technologiques ou structurelles.

La plateforme régionale énergie assure le suivi de cette stratégie et en informera les communes.

La stratégie énergétique du Jura bernois est un concept et de ce fait n'est pas contraignante.

En revanche, elle peut servir de cadre à d'autres éléments qui eux sont contraignants, tel que par exemple le plan directeur éolien.

Tous les éléments de la stratégie énergétique du Jura bernois, à savoir :

- Le rapport explicatif
- L'annexe 1 : Tableau de bord des évolutions quantitatives
- L'annexe 2 : Objectifs sectoriels cantonaux
- L'annexe 3 : Carte des filières
- L'annexe 4 : Fiches de mesures
- La présente synthèse
- Le programme d'activités de l'ARJB

sont à disposition des institutions, des collectivités et des citoyens du Jura bernois dans le but d'identifier plus précisément en quoi ils peuvent s'impliquer dans la mise en œuvre de cette stratégie.

Toutes les remarques, compléments ou corrections peuvent être adressés à l'ARJB.

Contact :

Association régionale Jura-Bienne

Route de Sorvilier 21

2735 Bévilard

info@arjb.ch

www.arjb.ch